

Spruyt Marc
Rue des Ardennes, 625
5570 FELENNE.
Tél : 082/711183

Felenne, le 28 octobre 2009
Monsieur WILLEMS Georges
Rue Metsys, 36
1030 BRUXELLES.

Cher Monsieur,

Suite à notre accord, le loyer de l'appartement que vous occupez sera de 455€ par mois à partir du 1^{er} octobre 2009.

Dans l'attente, je vous prie de croire, Cher Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

SPRUYT Marc.



Double à me retourner signé.



Spruyt Marc
Rue des Ardennes, 625
5570 FELENNE.
Tél : 082/711183

Felenne, le 28 octobre 2009
Monsieur WILLEMS Georges
Rue Metsys, 36
1030 BRUXELLES.

Cher Monsieur,

Suite à notre accord, le loyer de l'appartement que vous occupez sera de 455€ par mois à partir du 1^{er} octobre 2009.

Dans l'attente, je vous prie de croire, Cher Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

SPRUYT Marc.



Spruyt Marc
Rue des Ardennes, 625
5570 FELENNE.
Tél : 082/711183

Felenne, le 26 août 2008

Monsieur WILLEMS Georges
Rue Metsys, 36
1030 BRUXELLES.

Cher Monsieur,

Je suis au regret de vous informer qu'à partir du 1^{er} octobre 2008, le loyer mensuel de l'appartement que vous occupez sera porté de 285.20 € (2005) à 305 € par mois.

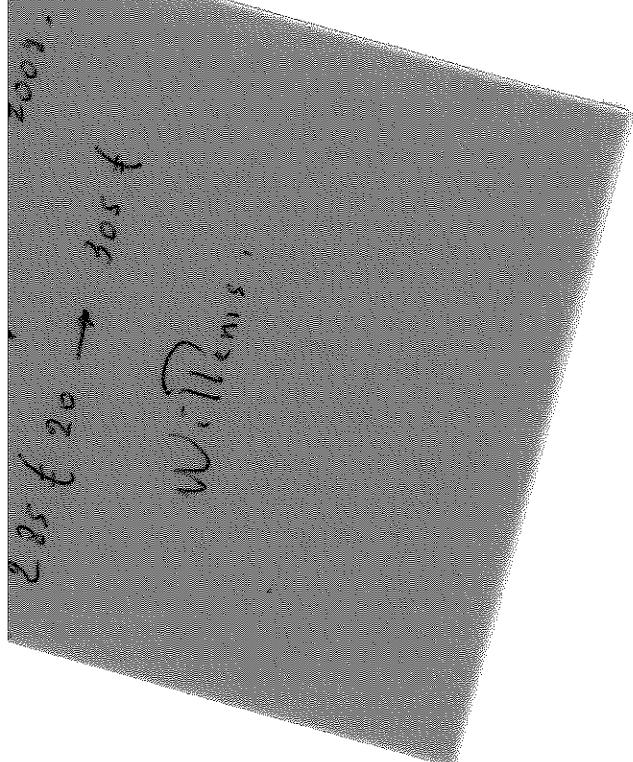
Cette augmentation est dictée par les mouvements d'index et les frais cadastraux ainsi que les frais d'eau.

Je suis sûr, Cher Monsieur, que vous comprendrez le bien fondé de cette mesure qui me paraît bien appropriée.

Le mode de paiement reste inchangé. (N° de compte : 250-0057778-51).

Dans l'attente, je vous prie de croire, Cher Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

SPRUYT Marc.



Spruyt Marc
Rue des Ardennes, 625
5570 FELENNE.
Tél : 082/711183

Felenne, le 4 février 2005

Monsieur WILLEMS Georges
Rue Metsys, 36
1030 BRUXELLES.

Cher Monsieur,

Je suis au regret de vous informer qu'à partir du 1^{er} mars 2005, le loyer mensuel de l'appartement que vous occupez sera porté de 272 € (2003) à 279 € par mois. + 6,20 € pour l'eau (soit 285,20€ par mois).

Cette augmentation est dictée par les mouvements d'index et les frais cadastraux.

Je suis sûr, Cher Monsieur, que vous comprendrez le bien fondé de cette mesure qui me paraît bien appropriée.

Le mode de paiement reste inchangé. (N° de compte : 250-0057778-51).

Dans l'attente, je vous prie de croire, Cher Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

SPRUYT Marc.

Spruyt Marc
Rue des Ardennes, 625
5570 FELENNE.
Tél : 082/711183

Felenne, le 18 novembre 2003
Monsieur WILLEMS Georges
Rue Metsys, 36
1030 BRUXELLES.

Cher Monsieur,

Je suis au regret de vous informer qu'à partir du 1^{er} décembre 2003, le loyer mensuel de l'appartement que vous occupez sera porté de 264 € (2000) à 272 € par mois. + 6,20 € pour l'eau (soit 278,20€ par mois).

Cette augmentation est dictée par les mouvements d'index et les frais cadastraux.

Je suis sûr, Cher Monsieur, que vous comprendrez le bien fondé de cette mesure qui me paraît bien appropriée.

Le mode de paiement reste inchangé. (N° de compte : 250-0057778-51).

Dans l'attente, je vous prie de croire, Cher Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

SPRUYT Marc.

Spruyt Marc
Rue des Ardennes, 625
5570 FELENNE.
Tél: 082 / 711183

Felenne, le 31 octobre 2000.

Monsieur Georges WILLEMS
Rue Metsys, 36
1030 BRUXELLES.

Cher Monsieur,

Je suis au regret de vous informer qu'à partir du 1^{er} décembre 2000, le loyer mensuel de l'appartement que vous occupez sera porté de 10400 FB (1999) à 10650 FB par mois. +250 FB pour l'eau (soit 10900 FB par mois).

Cette augmentation est dictée par les mouvements d'index et les frais cadastraux.

Je suis sûr, Cher Monsieur, que vous comprendrez le bien fondé de cette mesure qui me paraît bien appropriée.

Le mode de paiement reste inchangé. (N° de compte : 250-0057778-51).

Dans l'attente, je vous prie de croire, Cher Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Spruyt Marc.

Spruyt Marc
Rue des Ardennes, 625
5570 FELENNE.
Tél: 082 / 711183

Felenne, le 2 octobre 1999.

Monsieur Georges WILLEMS
Rue Metsys, 36
1030 BRUXELLES.

Chère Monsieur,

Je suis au regret de vous informer qu'à partir du 1^{er} novembre 1999, le loyer mensuel de l'appartement que vous occupez sera porté de 10200 FB (1998) à 10400 FB par mois. +200 FB pour l'eau (soit 10600 FB par mois).

Cette augmentation est dictée par les mouvements d'index et les frais cadastraux.

Je suis sûr, Chère Madame, que vous comprendrez le bien fondé de cette mesure qui me paraît bien appropriée.

Le mode de paiement reste inchangé. (N° de compte : 250-0057778-51).

Dans l'attente, je vous prie de croire, Chère Madame, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Spruyt Marc.



SPRUYT Marc
Rue des Ardennes, 625
5570 FELENNE
Tél. 082 / 71.11.83

Spruyt Marc
Rue des Ardennes, 625
5570 FELENNE.
Tél: 082 / 711183

Felenne, le 20 août 1998.

Monsieur Georges WILLEMS
Rue Metsys, 36
1030 BRUXELLES.

Chère Monsieur,

Je suis au regret de vous informer qu'à partir du 1^{er} septembre 1998, le loyer mensuel de l'appartement que vous occupez sera porté de 10000 FB (1997) à 10200 FB par mois. +200 FB pour l'eau (soit 10400 FB par mois).

Cette augmentation est dictée par les mouvements d'index et les frais cadastraux.

Je suis sûr, Chère Madame, que vous comprendrez le bien fondé de cette mesure qui me paraît bien appropriée.

Le mode de paiement reste inchangé. (N° de compte : 250-0057778-51).

Dans l'attente, je vous prie de croire, Chère Madame, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Spruyt Marc.